



## Horizon 2028 Sabre - Epée - Fleuret

**DIMANCHE 15 Novembre 2020**

**Gymnase du Collège Ariane - 7, Avenue de l'industrie - 27200 Vernon**

### **CONTACT :**

**Maitre B. RICHARD Tél : 07 67 18 11 06**

	Appel	Scratch	Début
<b>M15 SABRE</b>	9h00	9h15	9h30
<b>M15 EPEE</b>	11h	11h15	11h30
<b>M 15 FLEURET</b>	13h00	13h15	13h30

### **REGLEMENT GENERAL :**

Le Directoire Technique, sera constitué en début de compétition et tranchera les cas litigieux. Les participants ne sont pas autorisés à faire deux compétitions dans la journée.

### **FORMULE**

Un tour de poule et tableau d'élimination directe sans repêchage jusqu'en finale. (Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité et selon les circonstances des épreuves.)

### **INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS:**

Le droit d'engagement est de 10 euros par tireur. Les inscriptions sont à faire sur le site de la F.F.ESCRIME :

<http://extranet.escrime-ffe.fr> Clôture des engagements mercredi 11 novembre 2020

### **LICENCES**

La licence 2020 /2021 validée FFE est obligatoire

### **MATERIELS**

Tenue réglementaire aux normes FFE. Les tireurs s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité conformément aux normes en vigueur.

### **ARBITRES**

Les clubs devront mettre à disposition des organisateurs 1 arbitre « non tireur » à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 10 tireurs engagés. Les arbitres resteront à disposition de l'organisation du début à la fin de la compétition. Ils seront indemnisés conformément à la réglementation de l'arbitrage établis par la FFE, en fonction du niveau de leur diplôme.

Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs.

### **CONVOCATIONS**

Les horaires devront être scrupuleusement respectés par les tireurs sous peine de disqualification.



## Procédures COVID-19

**La compétition se déroulera à huis clos (SANS LA PRESENCE DE SPECTATEURS)**

**Le gymnase ne dispose pas de gradin.**

### **Autorisation de rentrer dans la salle**

Afin d'avoir un suivi, il sera demandé à l'entrée de la salle de remplir le questionnaire d'entrée sur les lieux de compétition de la FFE. Nous vous demandons de prévoir le temps nécessaire pour remplir celui-ci.

**Seule les tireurs et les maîtres d'armes seront autorisés à entrer dans le gymnase**

### **Habillement et vestiaire**

Les tireurs devront mettre la tenue d'escrime « pantalons » avant de venir sur les lieux de compétition, afin de limiter les passages aux vestiaires. Si le passage aux vestiaires est réalisé par le tireur, une fois habillée les tireurs doivent quitter le vestiaire au plus vite afin de faire de la place aux suivants et après avoir désinfecté l'endroit utilisé, l'organisateur mettra à disposition des produits antiseptiques en vaporisateur. Chaque tireur devra sortir du vestiaire avec la totalité de ses affaires personnelles. Le port du masque sanitaire reste obligatoire en permanence dans le vestiaire.

**Les affaires personnelles non utilisées des tireurs doivent rester dans les housses d'escrime ou autres sacs fermés. Le tireur doit veiller à amener tout le matériel nécessaire aux combats afin de ne pas devoir circuler de manière inutile dans la salle**

### **Echauffement**

Le port du masque sanitaire reste obligatoire pendant l'échauffement jusqu'au moment où l'activité sportive ne le permet plus (essoufflement, transpiration). Le tireur est alors autorisé à l'enlever. Les tireurs peuvent enlever leur masque sanitaire pendant les assauts d'entraînement en le conservant dans un sachet plastique zip, afin de pouvoir le remettre après l'assaut, dès qu'il aura récupéré et qu'il ne transpire pas. Le masque sanitaire ne doit pas être posé sur le matériel de piste.

### **Elimination de la compétition**

Un tireur éliminé doit quitter les lieux de la compétition au plus vite à chaque fois que c'est possible. Les tireurs éliminés ne doivent en aucun cas pénétrer dans les zones de combat ; s'ils contreviennent à cette règle l'arbitre du match ou le directeur technique donnera immédiatement un carton noir (T.168 pour tireur troublant l'ordre en dehors de la piste). Les tireurs éliminés qui ont une place sur le podium ou recevant une récompense sont autorisés à rester dans l'enceinte de la compétition en attendant avec port du masque sanitaire.

Il est conseillé que les tireurs éliminés se déshabillent et prennent leur douche à domicile.

Annexe 3

**QUESTIONNAIRE D'ENTREE SUR LES LIEUX DE COMPETITION**

NOM ET PRENOM

Date

CLUB :

Adresse mail

Téléphone

1. AVEZ-VOUS FAIT UN TEST COVID PAR PCR LES 7 DERNIERS JOURS

OUI

NON

DATE

RESULTAT

Positif

Négatif

2. AVEZ-VOUS EU DEPUIS LES DERNIERS 7 JOURS UN DES SIGNES CI-DESSOUS

Sensation de fièvre

OUI

NON

Toux

OUI

NON

Essoufflement inhabituel

OUI

NON

Douleur dans la poitrine

OUI

NON

Mal de tête

OUI

NON

Perte de goût

OUI

NON

Perte d'odorat

OUI

NON

Courbatures non liées à l'effort

OUI

NON

Fatigue inhabituelle

OUI

NON

Diarrhées ou selles molles

OUI

NON

Doigts ou orteil bleus

OUI

NON

Rougeur ou boutons inhabituels sur la peau

OUI

NON

Palpitations ou pouls inhabituellement rapide

OUI

NON

3. AVEZ-VOUS FAIT LES 7 DERNIERS JOURS

Le retour d'un voyage à l'étranger (pays à risque)

OUI

NON

Participé à un regroupement de personnes

OUI

NON

Eu un contact avec une personne testée COVID positive

OUI

NON

VOUS AVEZ répondu **OUI** à une ou plusieurs de ces questions

- n'entrez pas dans les lieux de la compétition
- rentrez chez vous et restez confiné
- portez un masque sanitaire
- n'allez pas à l'école ou au travail
- contactez votre médecin traitant

Je déclare sur l'honneur ne présenter aucun des symptômes indiqués ci-dessus et n'avoir eu aucun comportement à risque de propagation de la COVID-19 dans les jours précédents.

Signature